

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 22 Ont voté : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil dix, le vingt trois septembre à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix sept septembre, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Michel REGNIER, Pascale HAUKE, Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Dominique REGNIER, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie-Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT.</p> <p>Absents : Elisabeth MESNIER, Elyane CLOP, Laurent SAINT JALMES, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Elisabeth MESNIER, Elyane CLOP, Laurent SAINT JALMES, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Pouvoirs : Elisabeth MESNIER donne pouvoir à Serge FAGES, Elyane CLOP donne pouvoir à Annie FERNANDES, Laurent SAINT JALMES donne pouvoir à Gérard GRANADOS, Sabine BEGASSAT donne pouvoir à Pascale HAUKE.</p> <p>Secrétaire de séance : Catherine STARON.</p>
---	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2010-059
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2010**

**OBJET : Décision modificative
Budget communal exercice 2010**

Vu le budget communal de l'exercice 2010 approuvé en date du 8 avril 2010,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des réajustements pour permettre le paiement des mandats engagés, notamment au niveau des opérations budgétaires,

Madame Catherine STARON, Adjointe aux Finances, explique la décision modificative à venir, telle qu'annexée à la présente délibération.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver les modifications budgétaires telles que présentées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la décision modificative du budget communal de l'exercice 2010 comme présentée ci-dessus et ci-annexée.

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le Le Maire, S. FAGES	Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme, Le Maire, S. FAGES
---	--